



Garennnes Patrimoine

Centre Culturel et Social : 8, rue Anatole France - 27780 Garennnes Sur Eure

Site internet : <http://garennnes.patrimoine.over-blog.com/>

Courriel : garennnes.patrimoine@free.fr

Chère Adhérente, Cher Adhérent

Madame, Monsieur,

Une nouvelle année commence pour Garennnes Patrimoine. Notre association a réalisé différentes manifestations au cours de la saison 2014 comme vous avez pu le constater par votre présence et par le biais des bulletins municipaux des premier et deuxième semestres 2014.

Outre l'exposition sur le centenaire de la première guerre mondiale 1914-1918 les trois premiers jours de mai 2014, nous avons également organisé une belle fête médiévale afin de célébrer les 500 ans de la consécration de l'église Saint Aignan par l'évêque Toussaint Varin les 13 et 14 septembre 2014, suivie d'une action commune avec les églises voisines concernées par cette dédicace au cours des Journées Européennes du Patrimoine les 20 et 21 septembre 2014.

Cette année encore nous poursuivrons nos efforts afin de mettre en valeur notre patrimoine et nous vous sollicitons à nouveau pour le renouvellement de votre adhésion et pour votre soutien.

Le montant de la cotisation de base est maintenu à 12 euros pour l'année 2015 (soit pour la période du 01/01/2015 au 31/12/2015).

Nous prévoyons d'organiser en 2015, outre les journées du Patrimoine les 19 et 20 septembre 2015, dont le thème n'est pas encore connu à ce jour, une exposition de trois jours les 1^{er}, 2, et 3 mai 2015 :

« de 1945 à nos jours : l'Essor de l'après guerre » au travers des objets et ustensiles communs...

Nous comptons sur votre aide, vos conseils et vos propositions, vos témoignages, etc

Vous trouverez ci-après le Bulletin d'inscription à nous faire parvenir, dûment complété et accompagné de votre règlement (par chèque à l'ordre de Garennnes Patrimoine, ou en espèces), à « GARENNES PATRIMOINE » - Centre Culturel et Social - 8, rue Anatole France - 27780 Garennnes sur Eure.

Vous pouvez également, si vous le souhaitez, adhérer en tant que membre bienfaiteur en versant un montant supérieur à la cotisation annuelle que nous laissons à votre discrétion et dont nous vous remercions par avance pour votre substantiel soutien.

Nous espérons que vous serez nombreux(es) à nous rejoindre pour soutenir notre association et nous aider si le cœur vous en dit.

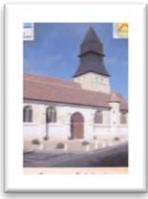
Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations les plus cordiales.

Le Président

Henryk Dykas,

Adresse mail : garennnes.patrimoine@free.fr - site internet : <http://garennnes.patrimoine.over-blog.com/>

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901-Statuts enregistrés en Préfecture : N° 0273010322



Garennnes Patrimoine

Centre Culturel et Social : 8, rue Anatole France - 27780 Garennnes Sur Eure

Site internet : <http://garennnes.patrimoine.over-blog.com/>

Courriel : garennnes.patrimoine@free.fr

Bulletin d'ADHESION Année 2015

Le (date)

Je soussigné, M/Mme (nom, prénom pour chacun si plusieurs adhésions dans la même famille)

.....
.....
.....

Adresse :
.....

(Afin de faciliter la communication du courrier, merci de nous indiquer votre adresse électronique)

E-mail (courriel) :@.....

Souhaite(nt) adhérer à l'association « GARENNES PATRIMOINE » dont le siège social se trouve au Centre Culturel et Social 8 rue Anatole France - 27780 Garennnes sur Eure.

Veillez trouver ci-joint le règlement de la cotisation pour l'Année 2013 :

Adhésion simple pour Personnes x 12 euros =

OU

Adhésion + membre bienfaiteur pour : Personnes x ... euros =

- ✓ Chèque (de préférence)
- ✓ Espèces (ne pas oublier de joindre le présent bulletin qui permettra de vous identifier)

Commentaires et/ou suggestions éventuels :

PS : une carte de membre adhérent vous a été ou bien vous sera remise à l'issue de votre inscription sur nos listes. Si vous avez déjà la carte adhérent, nous ajouterons un paraphe ou un cachet de confirmation pour l'année 2015